ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13 octobre 2016

Point 9 de l'ordre du jour

Tarification 2016-2017

Délibération n°16-10-31

Le Conseil d'administration de l'École nationale des ponts et chaussées, après en avoir délibéré, fixe conformément au tableau ci-annexé la tarification des formations spécialisées pour l'année académique 2016-2017.

Cette délibération fait l'objet d'une publicité sur le site Internet de l'École nationale des ponts et chaussées.

Fait à Champs-sur-Marne, le 13 octobre 2016.

Le Président du Conseil d'administration,

JACQUES TAVERNIER

Nombre d'administrateurs présents ou représentés :

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES

ANNEXE

Tarification 2016-2017

Catégorie d'élèves	Formation suivie ou phase de formation suivie	Droits de scolarité	
		2016-2017	Pour mémoire 2015-2016
6° Élèves de formations spécialisées	Mastère Spécialisé « *Infrastructure Project Finance* »		
	Individuel	13 000 €	/
	Entreprise	15 000 €	/
7° Stagiaires et participants à des actions de formation continue	Programme « *Instructeur design thinking – niveau I* »		
	Totalité du programme	4 500 €	/
	Le module	450 €	/